



Énergies

# NOUVELLE LOI POUR L'ÉLECTRICITÉ: SITUATION ACTUELLE ET ENJEUX PRIORITAIRES

**Mme Cristina Pastoriza**  
Directrice Multidis





Yverdon-les-Bains

Énergies



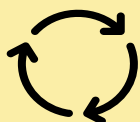
Cité de l'énergie

Gold

# La Loi pour l'électricité («Mantelerlass»)



Votation populaire du 9 juin: acceptation de la Loi pour l'électricité.



La Loi pour l'électricité correspond à des modifications de la *Loi sur l'énergie* et de la *Loi sur l'approvisionnement en électricité*. C'est un gros paquet qui contient de nombreuses dispositions touchant à l'approvisionnement en électricité.



**Les ordonnances (directives d'application de la loi) définitives seront publiées en deux paquets: novembre 2024 et premier trimestre 2025. Ainsi, certaines dispositions devront être appliquées dès janvier 2025, d'autres dès 2026.** Les éléments présentés ici peuvent donc encore évoluer.



# Entre objectifs politiques et mesures concrètes

**Plus d'électricité – produite en Suisse**

**Plus d'électricité – surtout en hiver**

**Plus d'électricité – à des prix plus stables**

- Production renouvelable et suisse
- Elargissement des possibilités de consommation propre collective pour rentabiliser la production PV
- Objectifs d'efficacité électrique pour les fournisseurs d'électricité
- Transparence et protection du (petit) consommateur



# De nombreux sujets – et quelques bonnes nouvelles pour les consommateurs d'électricité

## Stabilité tarifaire

Prescriptions sur les achats et sur l'attribution de la production propre.  
Séparation portefeuilles d'appro entre marché et tarifs.

## Rémunération de la flexibilité

Tarifcation dynamique  
Flexibilité au service du réseau

## Transparence

Mise à disposition du public des indicateurs de coûts, tarifs, performance et conformité

## Facture d'électricité plus détaillée

Tarif mesure explicite et plafonné  
Informations sur la consommation

## Consommation propre collective

Communautés électriques locales (CEL)  
Regroupements  
Consommation Propre (RCP) Virtuels

## Rétribution énergie injectée

Rétribution de la production PV basée sur le prix marché (avec plancher)

## Efficacité énergétique

Objectifs d'efficacité électrique pour les fournisseurs  
Marché en concurrence

## Datahub

“Annuaire” national des sites de consommation, production et stockage  
Partage d'informations plus détaillées (à définir)



# Photovoltaïque: Rétribution au prix marché...et des possibilités élargies pour la consommation propre

## Rétribution de l'énergie injectée dans le réseau

Basée sur le prix marché avec plancher

## Consommation propre collective

Communautés Électriques Locales (CEL) et RCP Virtuels

# Rétribution de l'injection au prix marché

## Rétribution de l'énergie injectée dans le réseau

Basée sur le prix marché de référence

Rétributions plancher pour installations jusqu'à 150 kW.

## Rétributions plancher (hors garantie d'origine)

- <30 kWc = 4.6 ct/kWh
- 30 à 150 kWc avec consommation propre: 0 ct/kWh
- 30 à 150 kWc sans consommation propre: 6.7 ct/kWh



# Subventions production photovoltaïque

**Installations PV avec consommation propre**  
Rétribution unique (PRU ou GRU)  
+ ***Bonus angle d'inclinaison, parking***

**Installations PV => 150 kW**  
**sans consommation propre**

- Rétribution unique élevée
- ***Prime de marché flottante pour les installations nouvelles ou agrandies***
- ***Bonus angle d'inclinaison + parking***

# De nouvelles possibilités pour la consommation propre collective

## Communautés Electriques Locales (CEL)

Producteurs et consommateurs finaux peuvent se regrouper pour vendre/acheter de l'énergie produite au sein de la CEL. Les consommateurs bénéficient d'un tarif utilisation réseau réduit.

## Regroupements dans le cadre de la consommation propre (RCP) Virtuels

Permet à des consommateurs d'une même maison ou sur des terrains contigus de se regrouper et de consommer l'énergie produite sur place.

Elargissement de l'exigence selon laquelle la consommation propre doit avoir lieu en aval d'un point de mesure physique du GRD: possible d'effectuer une mesure virtuelle regroupant plusieurs mesures GRD.

Elargissement du concept du lieu de production: sous certaines conditions, la ligne de raccordement du GRD peut être utilisée dans le réseau basse tension.



# L'efficacité électrique fait son entrée

## **Efficacité électrique**

Objectif:  
économie annuelle de 2 TWh d'ici  
2035

Objectif porté par les fournisseurs d'électricité

Les fournisseurs doivent mettre en oeuvre différentes mesures visant à améliorer l'efficacité électrique auprès de leurs consommateurs finaux en Suisse (entreprises et ménages privés).

Domaines tels que les moteurs électriques, l'éclairage, la ventilation, les installations frigorifiques ou d'autres installations et appareils similaires.